CANDIDATURE DUETI 2019-2020

Qu'est-ce qu'un DUETI ?

DUETI signifie Diplôme d'Université d'Études Technologiques Internationales.

Ce diplôme est une 3ème année d'études après l'obtention d'un DUT et permet l'obtention de 60 ECTS qui s'ajoutent aux 120 ECTS du DUT.

Seuls les étudiants titulaires d'un DUT sont admis en DUETI.

Le DUETI permet aux étudiants titulaires d'un DUT de partir en séjour d'études à l'étranger pendant 1 année universitaire dans une des universités partenaires de l'IUT de Paris.

Les accords interuniversitaires sont établis dans le cadre de programmes d'échanges européens (accords ERASMUS+ ou accords bilatéraux européens) et internationaux (accords bilatéraux internationaux).

Le niveau d'études de tous nos accords interuniversitaires est « UNDERGRADUATE » (niveau Licence). Les programmes d'études proposés par nos universités partenaires sont donc ceux des Semestres 1-2-3-4-5-6 du système LMD.

Quel est le profil du candidat DUETI ?

Le DUETI est réservé aux étudiants titulaires d'un DUT. Au moment de la candidature, le candidat doit être inscrit en 2ème année de DUT. Le candidat sera sélectionné sous réserve d'obtention de son DUT.

Les spécialités de DUT concernées sont les suivantes :

- Carrières Sociales (formation initiale classique)
- Gestion des Entreprises et des Administrations (formation initiale classique et alternance)
- Information-Communication (formation initiale classique)
- Informatique (formation initiale classique, alternance et année spéciale)
- Techniques de Commercialisation (formation initiale classique et alternance)

Les étudiants venant d'autres IUT peuvent postuler mais les candidats de l'IUT de Paris sont prioritaires.

Dès le 15 Janvier 2019, les étudiants DUT externes à l'IUT de Paris, devront écrire à ri-iut@parisdescartes.fr pour une demande de dossier de candidature en précisant leur numéro de portable afin d'être contactés.

Service de scolarité de l'IUT de Paris / Pôle Relations internationales
Contact : ri-iut@parisdescartes.fr / 01 76 53 47 04

ÉTAPE 1 : DÉPÔT ET RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout retrait et dépôt du dossier de candidature DUETI 2019-20 doit se faire auprès du pôle des relations internationales du service de la scolarité de l'IUT, situé au rez-de-chaussée du bâtiment Versailles / bureau V0-2 ouvert en continu de 11h00 à 17h00.

Seuls les étudiants en 2ème année de DUT en alternance auront le droit de retirer et déposer par e-mail un dossier de candidature en utilisant l'adresse e-mail suivante : ri-iut@parisdescartes.fr en précisant leurs nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, numéro de portable, adresse e-mail, numéro d'étudiant, numéro de sécurité sociale. Devra être également précisé l'intitulé du DUT préparé et les universités étrangères souhaitées (pas plus de 2 destinations par candidat pour le dossier de candidature DUETI Europe).

Pour le dossier de candidature DUETI Canada (Québec)

Pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), les spécialités de DUT concernées sont :

- TC
- GEA
- Informatique
- Carrières sociales
- Information-Communication

Pour l'Université Laval, seule la spécialité Information-Communication est concernée.

> Période de retrait du dossier de candidature : du 15 janvier au 5 février 2019.

> Dépôt du dossier de candidature au plus tard le 8 février 2019.

> Liste des pistes à fournir :

- 2 photos d'identité dont 1 collée sur la 1ère page du dossier
- 1 CV en français
- 1 lettre de motivation rédigée en français
- Une copie des relevés de notes des semestres 1 et 2
- Si vous êtes non-boursier CROUS, joindre une copie de toutes les pages du dernier avis d'imposition de vos parents afin de vérifier si vous êtes ou non éligible à l'une bourses d'aide à la mobilité internationale proposée par l'Université Paris Descartes

!!! Attention : pour l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il existe deux dispositifs :

- Le séjour d'études « sans diplomation » (sélection avec classement)

Ce dispositif concerne les candidats inscrits en DUT TC, GEA, Informatique, Carrières sociales ou Information-Communication.

Le séjour d'études à l'UQAC « sans diplomation » ne permet pas d'obtenir le diplôme de 3ème année canadien. Il permet seulement de valider les crédits nécessaires pour obtenir le DUETI de l'IUT de Paris.

Si dans votre dossier de candidature vous choisissez l'option « séjour d'études sans diplomation » vous aurez à payer uniquement les frais universitaires de l'IUT de Paris pour vous inscrire en DUETI et ne payerez aucun frais universitaire à l'UQAC. Le seul diplôme que vous obtiendrez sera donc le DUETI.

- Le séjour d'études « avec diplomation »

Ce dispositif concerne les candidats inscrits en DUT TC, GEA ou Informatique.

Le séjour d'études à l'UQAC « avec diplomation » permet d'obtenir un double diplôme : le DUETI de l'IUT de Paris et le diplôme de l'UQAC de 3ème année appelé le « Baccalauréat ».

Si dans votre dossier de candidature vous choisissez l'option « séjour d'études avec diplomation » vous aurez à payer les frais universitaires de l'IUT de Paris pour vous inscrire en DUETI et les frais universitaires de l'UQAC pour vous inscrire au Baccalauréat 3ème année.

Tarif des frais universitaires de l'UQAC pour l'année 2019-20 : 3094,94 $/CAN soit environ 2046,62 €.

Pour le dossier de candidature DUETI Japon-Russie

Le DUETI Japon-Russie ne concerne que les étudiants inscrits en DUT TC ou GEA.

> Période de retrait du dossier de candidature : du 15 janvier au 5 février 2019.

> Dépôt du dossier de candidature au plus tard le 8 février 2019.

> Liste des pistes à fournir :

- 2 photos d'identité dont 1 collée sur la 1ère page du dossier
- 1 CV en français et en double exemplaire
- 1 lettre de motivation rédigée en anglais
- Une copie des relevés de notes des semestres 1 et 2, en double exemplaire
- Une attestation de niveau de langue délivrée et signée par l'enseignant de langue de l'année en cours)

- Si vous êtes non-boursier CROUS, joindre une copie de toutes les pages du dernier avis d'imposition de vos parents afin de vérifier si vous êtes ou non éligible à l'une bourses d'aide à la mobilité internationale proposée par l'Université Paris Descartes

Pour le dossier de candidature DUETI Europe

Le DUETI Europe concerne les étudiants inscrits en DUT TC, GEA, Information-Communication et Informatique.

Chaque candidat ne peut uniquement postuler que pour une ou deux universités.

> Période de retrait du dossier de candidature : du 15 janvier au 12 février 2019.

> Dépôt du dossier de candidature au plus tard le 26 février 2019.

> Liste des pistes à fournir :

- 2 photos d'identité dont 1 collée sur la 1ère page du dossier
- 1 CV en français et en double exemplaire
- 1 lettre de motivation rédigée dans la langue d'enseignement de l'Université d'accueil*
- Une copie des relevés de notes des semestres 1 et 2, en double exemplaire
- Une attestation de niveau de langue délivrée et signée par l'enseignant de langue de l'année en cours)
- Si vous êtes non-boursier CROUS, joindre une copie de toutes les pages du dernier avis d'imposition de vos parents afin de vérifier si vous êtes ou non éligible à l'une bourses d'aide à la mobilité internationale proposée par l'Université Paris Descartes

* Pour Bonn, Leipzig et Würzburg, les candidats devront rédiger une lettre de motivation en allemand et une autre en anglais. Pour Berlin, Eberswalde et Hanovre une lettre en allemand suffit.

ÉTAPE 2 : ENTRETIEN ORAL

L'entretien oral est obligatoire pour tout étudiant ayant déposé un dossier de candidature.

La date, l'heure et le lieu seront précisés dans la convocation que chaque candidat recevra par e-mail. L'entretien se fera dans la langue d'enseignement de l'université pour laquelle le candidat postule.

En fonction des disponibilités des enseignants, les entretiens ont généralement lieu entre la mi-février et la fin mars.

ÉTAPE 3 : CLASSEMENT DES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS

Le classement des candidats sélectionnés sera transmis par e-mail à tous les candidats qui auront déposé un dossier et passé les oraux.

Selon le nombre de places disponibles pour chaque université partenaire, les candidats seront classés sur liste principale ou liste complémentaire. Par exemple, pour 2 places proposées, les 2 premiers sélectionnés seront sur liste principale puis les 2 suivants sur liste complémentaire.

Périodes de transmission des résultats :

- Pour le DUETI Canada (Québec) : mi-février
- Pour le DUETI Japon-Russie : mi-février
- Pour le DUETI Allemagne (sauf U. Zwickau) : mi-mars
- Pour le DUETI Europe : fin mars, début avril

ÉTAPE 4 : INSCRIPTION ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Dès que les candidats classés sur la liste principale sont informés de leur sélection, ils doivent prendre contact avec M^me^ Corinne Dogué (pôle Relations internationales du service de la scolarité de l'IUT) pour confirmer qu'ils acceptent la proposition et pour :

- Entamer les démarches de demande d'inscription dans l'université étrangère qui les accueillera
- Savoir s'ils sont dans les critères sociaux pour demander une Bourse d'Aide à la Mobilité Internationale puis monter le dossier correspondant
- À partir de la mi-juin : recevoir par e-mail leur convocation et la procédure pour leur inscription administrative à l'IUT de Paris Descartes en DUETI 2019-20. Cette inscription aura lieu mi-juillet, avant la fermeture de l'IUT pour les vacances d'été

!!! Attention : avant de partir à l'étranger, tout étudiant sélectionné devra impérativement s'inscrire en DUETI à l'IUT pour l'année universitaire 2019-20 et donc être en possession de sa carte d'étudiant ou d'un certificat de scolarité de l'université Paris Descartes 2019-20.

QUI CONTACTER ?

M^me Corinne Dogué

Pôle « Relations internationales » du service de scolarité de l'IUT de Paris

Bureau V0-2, rez-de-chaussée du bâtiment Versailles

Horaires d'ouverture : de 11h à 17h, en continu, du lundi au vendredi

Tél. 01 76 53 47 04

ri-iut@parisdescartes.fr

corinne.dogue@parisdescartes.fr